

## L'impact du revenu féminin sur la vie du couple et de la famille

Nesrine DJELLOULI, Doctorante.  
Université de Bejaia, Bejaia.(Algérie)

### Résumé :

La dégradation du pouvoir d'achat algérien et l'élévation du coût de la vie pousse dans la plupart des cas la mise au travail de nouveaux membres de la famille, dont l'épouse. Par ailleurs, l'activité rémunérée des deux conjoints est devenue la nouvelle norme en Algérie. Le revenu qu'apportent les épouses constitue une source financière supplémentaire pour leurs maris afin de supporter les différentes charges pesantes de la vie, et à subvenir aux besoins élémentaires. En outre et grâce à leur rémunération, les femmes transforment et changent leur statut au sein de la famille et au sein de la société. Cependant, l'analyse témoigne que les épouses rémunérées jouent un rôle socio-économique nouveau. Dans cet article, nous nous sommes appuyés sur une enquête menée auprès des couples rémunérés vivant dans la ville de Bejaia, afin de mesurer l'impact du revenu qu'apporte l'épouse sur l'ensemble du ménage et sur les changements qu'elle a induits aux modes de vie des familles algériennes.

**Mots clés :** Couples rémunérés, Budget familial, Pratiques financières, Mutation familiale, Individualité.

### Abstract:

The deterioration of Algerian purchasing power and the rising cost of living in most cases push new members of the family, including the wife, into work. Moreover, the remunerated activity of both spouses has become the new standard in Algeria. The income they provide has been an additional financial source for their husbands to support the various burdens of life and to meet the basic needs. In addition and thanks to her income, they transform and change their status within the family and within society. However, the analysis shows that paid wives play a new socio-economic role. In this article, we used a survey of paid couples living in the city of Bejaia to measure the impact of the wife's income on the household as a whole and the changes it has made Induced by the lifestyles of Algerian families.

**Keywords:** Paid couples, Family budget, Financial practices, Family mutation, Individuality

### Introduction :

La famille a subi des changements, non seulement dans son institution, mais à travers les fonctions, les rôles et les statuts de ses membres ; ce qui a modifié son fonctionnement (Singly, F.2002. P 257). De même en Algérie, l'élargissement du travail féminin, la scolarité et l'urbanisation ont transformé, en moins d'une génération les familles à partir notamment de la transformation des rapports des femmes à l'argent (Oussedik, F.2014. P 30). En outre, pour les sociologues, la famille apparaît souvent comme un lieu privilégié des observations des changements sociaux. (Quéniart, A & Hurtubise, A. 1998. P 6).

La notion du couple était jusqu'alors peu présente et voire même inexistante dans les travaux sur la sociologie de la famille. Elle est apparue sous l'influence de changements socio-économiques et ce n'est que récemment que la sociologie valorise l'étude du couple avec notamment les travaux de François de Singly et Jean-Claude Kaufmann.

L'image du couple en Algérie s'est profondément transformée, et ceci par l'apparition du travail de l'épouse, rompant ainsi avec l'ancienne division du travail entre hommes et femmes. Les revenus monétaires des épouses ont joué un rôle très important dans la redéfinition des rôles des femmes. Ces apports génèrent une hausse des revenus des couples et par là même, une élévation du niveau de vie de l'ensemble de la famille. Ils favorisent ainsi

une modification des consommations en adaptation avec les transformations socioéconomiques de la société. En outre avec le revenu des femmes, les familles sont considérées aujourd'hui comme une entité « homo-économicus »<sup>\*1</sup> qui devient aussi une forme dans les familles algériennes au sein de laquelle, il existe aussi un échange et interaction de différentes pratiques financières entre ses membres.

Notre intérêt se porte, ici, sur l'émergence de nouvelles pratiques sociales, à partir de la compréhension de l'impact du revenu féminin sur le budget familial et des changements induits sur les modes de vie des familles algériennes ? Pour ce faire, nous avons mis l'hypothèse que le revenu de l'épouse a un impact significatif sur la structure du budget familial quelque soit le niveau de son apport ou de sa contribution et implique des changements dans les structures familiales et sur la condition féminine.

### **Méthode et technique de recherche :**

Pour répondre à la problématique de recherche, nous nous sommes basé sur une étude portant sur les pratiques financières réalisées auprès de 21 couples rémunérés, de catégories socioprofessionnelles et d'âge différents, vivant dans une ville secondaire de l'Algérie, Bejaia.

Bejaia est considérée parmi les villes les plus dynamiques de l'Algérie, et ce grâce à sa place stratégique et dans l'activité traditionnelle de la région qui a favorisé l'exploitation dans le marché local et même à l'extérieur, et ce depuis toujours. Ajoutant qu'à présent, Bejaia comme toutes les villes de l'Algérie connaît un phénomène nouveau par l'accès des femmes à l'extérieur du foyer à travers sa scolarisation et son entrée au marché de travail ce qui a réformé l'institution de la famille kabyle et c'est la raison pour laquelle nous avons pris la ville de Bejaia comme terrain d'enquête afin de détecter les changements induits aux familles à couples rémunérés de la ville.

Nous avons choisi, dans ce travail, d'appliquer la consigne du sociologue français Jean-Claude Kaufmann selon laquelle il suffit de suivre les traces de l'argent pour en apprendre beaucoup plus sur le couple (Henchoz, C. 2009. P 1). Comme Kaufmann, nous avons utilisé les entretiens compréhensifs<sup>\*2</sup> et approché notre terrain avec un guide d'entretien individuel et en commun, ainsi que la technique de l'observation. Notre choix pour l'utilisation de ces deux techniques était en effet motivé par la nécessité de la présence des deux conjoints dans un même lieu, leur maison, pour un entretien en commun. Après, nous les avons interviewé une autre fois séparément le même jour de la réalisation de l'entretien avec le couple réuni dans leur demeure pour certains, et dans le lieu de travail pour les autres et ; à dates différentes comme ceux des fonctions libérales.

Nous avons appliqué l'entretien séparé afin d'examiner exhaustivement les points équivoques et les opinions non ou peu développé dans l'entretien en commun. Ces techniques furent utiles pour faire apparaître les dimensions subjectives des changements et pour détecter les contenus et les effets des pratiques financières à travers les interactions des propos et le regard croisé des couples. Dans ce cas d'analyse, il s'agit d'établir le sens des propos recueillis et de comportements observés. La réalisation des entretiens de l'enquête a duré dix mois. (Entre Octobre 2014 et Aout 2015).

Par ailleurs, pour faciliter l'analyse et déchiffrer le comportement économique des couples et pour en pouvoir mesurer l'impact du revenu de l'épouse, nous avons classé les couples sous trois groupes en fonction du niveau de revenu des couples enquêtés : couple à bas revenu, couple à moyen revenu et couple à haut revenu.

L'enquête par entretien approfondies et observations des contextes de vie s'est concentrée sur les épouses et leur vie du couple que des époux. Ils nous ont permis par ailleurs de mieux évaluer les changements passés et actuels de la situation féminine.

**L'analyse des entretiens :**

Tous d'abord, nous nous sommes assuré que les rencontres se déroulaient sous forme d'une conversation libre et nous avons fait de notre possible pour que nos couples enquêtés s'expriment le plus spontanément possible. Puis, à l'aide d'un dictaphone ; les entretiens étaient enregistrés associés avec la transcription de toutes les observations qui ont accompagné chaque entretien.

Pour l'analyse du contenu, nous avons transcrit les enregistrements, puis dresser une grille de thématique qui nous a permis de mesurer l'impact du revenu de l'épouse et nous nous sommes basé également sur l'observation de l'intérieur de la maison afin de trouver l'existence de cohérence entre ce qu'ils disent et de ce comment ils vivent.

Notre pratique de recherche en sciences sociales nous a essentiellement conduits à l'échelle d'une étude microsociale, celles des acteurs en interactions et dans le cas de notre étude les interactions du quotidien dans l'espace familial du couple. Nous nous sommes attaché passionnément à l'ethnographie des gestes minuscules et des petits détails qui en disent beaucoup de choses sur les individus.

Les résultats de notre étude nous permettent d'identifier les traits caractéristiques de la vie des couples enquêtés. Ces pratiques sociales analysées nous permettent de discerner les normes et les valeurs majoritaires qui marquent notre population d'enquête.

**I- L'impact du revenu de l'épouse sur le budget familial :**

Les sociologues et les économistes se réfèrent souvent à l'examen du budget des ménages pour saisir la mutation des modes de vie au sein d'une communauté. (Langlois, S. 2008. P.196)

Dans le cas de notre étude, pour mesurer l'impact du revenu de l'épouse, nous nous sommes inspiré de l'étude du sociologue canadien Langlois sur « L'impact du double revenu sur la structure des besoins dans les ménages » (Langlois, S. 1984. P216). Pour lui, le budget d'une famille à double revenu n'est pas l'addition de deux revenus séparables dont il s'agit d'analyser l'effet. Ce budget est au contraire une nouvelle réalité qu'il faut examiner comme une totalité. Langlois a posé le budget familial comme un tout auquel contribue l'époux et l'épouse pour ensuite passer à l'analyse et mesurer l'impact de cette double rémunération sur la structure des dépenses.

Or, en incluant les rentrées monétaires des épouses enquêtées dans toutes les rentrées du ménage, nous arrivons pas à observer l'effet du revenu féminin. Pour détecter l'impact du revenu de l'épouse sur le budget, nous l'avons mesuré non pas par rapport au niveau de son revenu ou ses rentes personnelles, mais en fonction de son taux de contribution au budget familial ou à partir des dépenses effectuées au bénéfice de toute la famille.

De ce fait, les enquêtées comme Chafia, Mina et Hadjira qui ne contribuent en aucun cas aux besoins de la famille sont exclues de cette analyse. Ces dernières sont plus instruites par rapport à leur conjoint et leur revenu est très faible. Il est à préciser aussi que la question de l'effet du revenu féminin sur le budget était principalement posée aux époux et nous l'avons détecté à travers tous les propos que les couples ont partagés avec nous lors de l'entretien et toutes les pratiques financières effectuées au cours de leur vie quotidienne.

**I-1 Le travail des épouses, nouvelle réalité sociale en Algérie:**

Le travail rémunéré des épouses a sensiblement augmenté au cours des dernières décennies avec notamment leur niveau de scolarité ce qui a transformé l'économie interne des couples.

Selon les propos recueillis, les épouses travaillent pour améliorer leurs conditions. Elles travaillent, car la valeur de la société est liée à l'argent. Elles travaillent aussi pour aider l'époux et pour réaliser un but précis, telle amélioration du niveau de vie ou réaliser un projet. De même, son intégration dans le marché du travail l'a amené à une situation où elle se trouve

estimée et valorisée, car comme le précisait Meda Dominique : « la vie d'une femme qui travaille est plus intéressante que celle d'une femme qui n'exerce pas de métiers » (Meda, D. 2001. P132). Il a ainsi enrichi sa personnalité et aidé à acquérir une position économique importante dans la vie de société.

Outre, plusieurs facteurs les ont encouragés et facilité leur entrée et stabilité dans le monde professionnel notamment les réformes du code de la famille intervenues en février 2005 (art. 17 loi 90-11 du 21 avril 1990 JORA n° 17-1990) permettent à la femme de protéger son droit au travail dans un contrat préalable au mariage ou en cours de mariage comme le cas de Manel (enquêtée) qui a exigé le travail dans un contrat de mariage<sup>\*3</sup> chez le notaire. Ainsi, aucune disposition légale ne soumet la femme à une autorisation de l'époux pour exercer une profession ou une activité commerciale<sup>\*4</sup> ; et les textes juridiques concernant les relations de travail ont toujours été favorables aux femmes en Algérie.

De plus, ce travail féminin est nettement accepté par leur époux, excepte Karim qui était le seul des époux enquêtés à afficher une attitude négative à propos du travail de l'épouse « Je suis contre le travail de la femme. » Sauf que Lynda (son épouse) refuse intégralement cette décision et s'impose malgré toutes les pressions qu'elle subit et tous les problèmes qu'elle a rencontrés. Elle nous annonce qu'elle est prête à divorcer par principe de trahison des compromis fixés avant le mariage.

Par ailleurs, les épouses enquêtées témoignent toutes la volonté de continuer le travail jusqu'à la fin de carrière, et ce même si leurs époux sont bien aisés financièrement sauf pour le cas de Samra et de Hawa (enquêtées) qui n'ont pas travaillé pour une période donnée dans le but d'élever leurs enfants et une fois leurs enfants ont atteint deux ans, elles ont repris le travail. De même, elles ont affirmé que la dépendance financière au cours de la période sans travail et rémunération avait été pour elles une expérience déplaisante et désagréable c'est pour cette raison qu'elles préfèrent travailler malgré en avoir plusieurs obstacles quant à la prise en charge des enfants.

Sans oublier de mentionner que les enquêtées sont jeunes ce qui explique qu'elles ont de petits enfants non scolarisés. La présence de ces derniers à la maison les met dans un stress permanent, car il existe très peu d'organismes qui prennent en charge la petite enfance. Il s'agit généralement de crèches ou d'instituts privés très chers. La difficulté va encore intensifier, car une fois ces enfants seront scolarisés d'autres problèmes apparaissent liés à l'emploi du temps du système scolaire avec sa double vacation et l'absence de cantines scolaires.

Elle devient encore plus difficile à conduire quand les enfants sont dans les différents cycles du système scolaire comme c'est le cas de Warda et Rania (enquêtées) qui précisent qu'elles ne cessent de penser à leurs enfants quant elles sont au travail.

Malgré cette lourde charge, elles affirment toutes qu'en avoir arrivé à les surmonter et s'attachent de plus au travail. Ce qui prouve encore que la présence d'enfants à la maison n'est plus un motif à l'exclusion des mères algériennes du marché du travail, constat qui a été aussi confirmée dans les travaux de Christine Corbeil au Canada dans les années 90 (Corbeil, c. 1990. P100)

En général, la raison de travail pour les épouses englobait le désir de contribuer au budget familial surtout celles liées aux enfants et au loisir, et le besoin d'une certaine indépendance financière. Ce travail s'est accompagné de la stabilité de l'activité professionnelle féminine après le mariage et même en avoir les enfants.

### **I-2 L'effet du revenu de l'épouse sur le budget familial :**

La détérioration des conditions de vie des familles et l'instabilité des prix dans le marché ont suscité le travail rémunéré des deux conjoints. D'ailleurs, les époux encouragent fortement leurs épouses à travailler, car la profession de cette dernière constitue un soutien financier pour eux afin de couvrir les besoins les plus essentiels et aux attentes de tous les membres de la famille.

Cela d'autant plus que les épouses travaillent en grande majorité pour aider les époux et contribuent de la totalité ou une partie de leur revenu afin de combler les charges quotidiennes donc le revenu qu'elles apportent influe positivement sur le budget familial.

Le revenu de l'épouse augmente le revenu respectif du couple qui leur procure le pouvoir de gérer toutes leurs dépenses courantes et nécessaires sans avoir besoin d'aide financière à personne. Au contraire, par leur revenu, plusieurs aident leurs familles comme Meriem (enquêtée) qui donne chaque mois une somme remarquable à sa famille et paye le loyer de son frère ; et parfois la belle famille comme Rebiha (enquêtée), ce qui affiche qu'il ya une solidarité familiale et elle croit à mesure que le revenu de l'enquêté s'élève. De même, la progression du salariat du couple qui leur a permis de vivre de leurs propres revenus a été un des éléments qui a encouragé au choix à la survie du travail de l'épouse dans le couple qui cette dernière a engendré un revenu stable et relativement supérieur (Oussedik, F. 2004. P104-105)

Par ailleurs, lorsqu'il ya un compte commun et contribution totale comme le cas de la majorité des couples enquêtés, le revenu des épouses est plutôt affectée par le revenu total pour payer toutes les dépenses courantes et de biens durable. Son revenu en addition avec celui de l'époux a servi pour payer les articles de ménage, l'équipement de la maison, l'alimentation, la santé, et tous types de charges. En effet, le revenu qu'elle apporte lui donne aussi l'occasion de donner son avis et débattre dans toutes les affaires familiales surtout celles liées aux enfants. Ceci a renforcé leur position de négociation au sein du couple notamment celles habitant dans une maison autonome.

Le revenu des épouses a été révélateur aussi dans les articles de ménage, les articles de décoration, les ustensiles et économiser de l'argent pour réaménager la maison. Et plus généralement, profiter de tous les avantages de la société de consommation. Ce travail a eu donc un impact considérable sur la structure de leurs besoins, faisant apparaître dans le budget familial de nouvelles dépenses : achat d'un deuxième véhicule, frais de garde des jeunes enfants, achats de vêtements, achat de nourriture déjà préparée et prendre le dîner au restaurant.

De plus, l'accroissement de l'apport financier féminin au revenu du couple surtout pour le cas des épouses détentrices du revenu élevé par rapport à leur époux gère unilatéralement le budget total du couple. Ce dernier corrobore avec les résultats de Belleau et Proulx auquel l'augmentation du revenu de l'épouse l'incite vers l'adoption du modèle pourvoyeur/ménagère. (Belleau, H & Proulx, R. 2011. P97) Nous avons ainsi noté une grande variété de modes de gestion de l'argent : gestion unilatérale du budget ; la gestion séparée la gestion en commun, comme l'a constaté aussi Merah dans une étude dévoilant le mode de gestion du revenu familial en 2012. (Merah, A. 2014. P297)

Dans beaucoup de cas des épouses enquêtées adoptant la gestion séparée, elles s'occupent majoritairement des dépenses relatives aux enfants comme : vêtements, leurs frais quotidiens, scolarité privée. Ces dépenses augmentent à mesure que le revenu du couple s'élève. Ce revenu a augmenté aussi considérablement ses dépenses personnelles comme les dépenses d'habillement, sa toilette, son entretien physique et sa beauté. Par voie de conséquences, un budget plus important lui est consacré, comparé aux années précédentes même si le pouvoir d'achat de la majorité de la population reste modeste.

Pour les époux, le revenu des épouses représente un apport essentiel au revenu familial global. De même, ce dernier constitue pour l'époux un grand soulagement pour eux du moment que leurs épouses ne leur demandent pas de l'argent.

Autrement, les époux enquêtés assimilent la vie sans l'apport financier des épouses comme une vie pénible, difficile et cruelle. Ce qui exprime, quel que soit le niveau de revenu des époux, ils ont toujours besoin d'un deuxième revenu pour se sentir plus en sécurité financière et penser à s'offrir du voyage et réaliser de projet.

En outre, l'apport financier féminin augmente considérablement le taux de l'épargne que se soit pour l'épouse ou pour l'époux, car ce dernier quant il sera aidé par son épouse dans les dépenses totales, il pourra dans ce cas économiser une somme d'argent. De ce fait, le revenu des épouses amène à une augmentation considérable de l'épargne. Ceci a rendu possible l'ouverture de comptes aux enfants ; comme Sonia, Meriem et Noura, qui ont ouvert un compte aux enfants sans la connaissance de l'époux. Ce qui résulte que la part allouée à l'épargne dans un couple rémunéré croît avec le niveau de revenu du couple.

Les résultats de la recherche sont semblables aux résultats de Langlois, dans son étude de « impact du double revenu sur la structure des besoins dans les ménages », qui a conclu qu'un deuxième salaire\*<sup>5</sup> permet d'assurer les besoins nécessaires, d'éviter l'endettement et de pouvoir faire des économies. Il a montré que la participation du couple au marché de travail et la hausse des revenus qui en résulte affectent d'une manière permanente le budget familial. De même, elles concordent aussi aux résultats de Villeneuve et Viaud qui attestent que le revenu de l'épouse entraîne la famille vers un niveau de vie supérieur et il sert à équilibrer le pouvoir d'achat, qui compte principalement parmi les principaux facteurs d'entrée des épouses dans le marché du travail. (Villeneuve, P & Viaud, G. 1987. P373)

À ce titre, nous pouvons dire que le revenu des épouses est un moyen d'enrichir le patrimoine domestique et d'augmenter le bien-être de tous les membres de la famille. Donc le revenu des femmes est d'abord consacré à l'amélioration positive et à l'élargissement du budget familial.

Après avoir illustré l'impact du revenu féminin sur le budget familial, nous passerons dans un second lieu à l'effet de ce revenu sur la famille.

## II- Impact du revenu des épouses sur les structures familiales :

### II-1 L'autonomie dans l'habitat :

Le premier résultat constaté est la nucléarisation des familles. Les couples enquêtés vivent dans un habitat autonome, constitué du couple et de leurs enfants. Par ailleurs, les familles sont de plus en plus nucléaires comme l'a précisé Arezki : « la famille nucléaire a peu à peu apparu en Algérie, et avec elle, la notion du couple. » (Arezki, D. 2004. P 24)

Avoir un logement individuel a pu s'accomplir de manière si rapide parce qu'il correspond à un type de famille bien particulier qui est devenu la norme, la famille nucléaire ou la famille conjugale, comme l'appelle Durkheim. Ceci a modifié le parcours classique de l'habitat. De la famille étendue dans une grande maison à la famille nucléaire dans l'appartement qui reste le souhait de tous les couples enquêtés. Et ce malgré l'incapacité financière de familles nouvellement mariées à parvenir à un habitat indépendant n'a pas empêché de favoriser la nucléarisation du logement, et ce par voie de location comme Nassima, l'une de nos enquêtée.

Dans la famille indépendante qui a un aspect moderne, le couple trouve un espace de liberté qui lui permet de se détacher de certaines coutumes anciennes et de s'adapter au changement. Souad Khoja l'exprime dans cet énoncé: « La multiplication des logements pour permettre aux couples de vivre séparément de la belle-famille devient une nécessité pour leur logement et facilite la structuration d'une vraie vie de couple ». (Khoja, S. 2002. P139) À ce titre, on notera que la famille paternelle joue un rôle moins dépendant vis-à-vis de la nouvelle cellule familiale, mais ne signifie pas pour autant une rupture totale avec la grande famille et les normes qui la constituent. On voit bien que les parents ne veulent pas se détacher de leurs enfants. En faisant, ils bâtissent un bâtiment de plusieurs étages pour que chacun de leurs enfants occupe un appartement. D'un côté, ils vont être proches de leurs parents, et de l'autre, ils vivent une vie conjugale et en intimité.

Certains comme Amir, Ahmed et Salim (enquêtés) habitent avec ce qui correspond à une famille élargie. Ces deux derniers ont bien un habitat autonome sauf qu'ils l'ont loué afin d'avoir une autre source de revenus, tandis que Amir (enquêté), habiter avec sa famille était

le choix de son épouse Nadjet (enquêtée), mais avoir une maison indépendante figure parmi leurs projets.

L'accès à la propriété du logement est du point de vue des couples enquêtés un préalable, un élément fondamental. Il correspond à un acte expressif du souhait de s'installer dans un lieu, et encore, comme l'a constaté Oussedik, disposer d'un logement procure un sentiment de relative sécurité. (Oussedik, F. 2014. P160)

Cette autonomie de résidence ne pouvait être assez courante sans l'apport financier de l'épouse. Ce type de famille a permis : l'autonomie dans l'habitat ; l'apparition de la notion du couple où il trouve un espace de liberté et l'émergence de la notion d'intimité.

La famille élargie perd de son importance. Ce qui signifie que la société a eu des changements très profonds. On ne parle plus de famille élargie, patriarcale, ni même élargie en ville, on parle de présent de famille nucléaire, conjugale et moderne.

## II-2 La prise de décision dans les familles à couples rémunérés :

L'autorité de l'homme dans la famille disparaît progressivement. Les époux ne prennent plus la décision tout seuls, mais ils l'apprennent avec son épouse et parfois même avec l'avis de ses enfants. Ce qui dénote que leur pouvoir tend à disparaître des structures actuelles et remplacées par une certaine liberté dans la conversation de tous les membres de la famille dans toutes les affaires familiales.

À présent, les couples dirigent ensemble la planification familiale et le budget familial et se consultent avant d'engager des dépenses importantes. Dans certains cas, se sont les épouses seules qui fixent les grandes orientations de la famille comme Nada, Rania, Souad et Nassima (enquêtées). Mais il faut reconnaître que le rôle de pouvoir féminin était conquis grâce à son niveau de scolarité et son revenu.

L'argent et le travail sont les moyens appropriés pour que l'épouse puisse exiger son indépendance, imposer son autonomie et pouvoir de décision dans une société masculine. Donc, l'exercice d'une activité professionnelle rémunérée par les épouses accroît le pouvoir de celles-ci. Isabelle Clair voit que l'analyse des sociologues du couple assimile au pouvoir de décisions domestiques prises par les épouses sur l'idée que chacun des conjoints a du capital à négocier dans l'échange alors qu'elles doivent être interprétées comme des résistances à la domination. (Clair, I. 2012. P 109)

Nous avons observé aussi, la participation des enfants dans la prise de décision dans les affaires familiales ; notamment les filles. Elles donnent leurs points de vue, participent dans la gestion et dans certains cas, se sont elles qui détiennent l'autorité dans les familles, comme les filles de Meriem, Sonia et Zahia (enquêtées) auxquelles leurs enfants dépassent l'âge du lycée, par contre les enfants des couples qui ont plus de dix ans influent dans les dépenses consacrées à eux.

A partir de ceci, nous pouvons constater que l'époux ne représente plus le centre de décision et l'individu est devenu libre d'actions et un être qui partage ses opinions au sein de la famille. Ce qui signifie que la société a connu des changements très profonds.

## II-3 L'apparition de nouvelles pratiques sociales pour les femmes :

De nouvelles pratiques apparaissent dans la vie des épouses rémunérées. Servais notait par ailleurs l'effet du revenu et de la culture sur les pratiques familiales dont elle certifie la force des logiques du genre. (Servais, P. 2014. P 45)

Cependant, se rendre chez la coiffeuse, s'habiller à la mode et aller pratiquer le sport pour l'entretien du corps, sont vécues à la fois comme distraction et comme obligation. Par ailleurs, on assiste à une plus grande attention accordée au corps des femmes. « Pratiquer le sport c'est nécessaire pour rester actif, rester en santé, zen, optimiste et bien vieillir » l'annonça Sarah (enquêtée). La pratique sportive croît chez les épouses de moins de trente ans.

En outre, l'entretien physique et d'apparence est important pour les jeunes couples enquêtés comme Menel-Salim et Sarah-Mourad (couples enquêtés). Pour eux, acheter des tenues vestimentaires, des parfums, chaussures et s'offrir des cadeaux dans ce sens leur produit une satisfaction subjective qui peut être lié à l'envie de paraître devant leur famille, voisins, collègues et amis. Ces comportements s'élèvent à mesure que le revenu du couple augmente et décroît avec l'âge.

Par ailleurs, des valeurs d'autonomie et d'individualité au sein même du couple ont pris le pas comme base du couple rémunéré. Les épouses quant elles gardent la totalité ou une partie du revenu dans un compte séparé ou quant elles gèrent séparément ou unilatéralement le budget ou même quant elles aident financièrement leur famille ou épargner de l'argent et acheter des choses sans que l'époux sache la somme ou le sache carrément, on parle ainsi d'individualité dans les comportements. C'est le même cas pour l'époux. Ceci révèle que les couples assistent de plus en plus à une individualité dans les comportements.

Les épouses aussi conduisent et possèdent une voiture. Zahida, Rania et Zahia (enquêtées) sont les seules qui n'ont pas encore de permis de conduire. Elles sont toutes âgées de plus de quarante-deux ans et se voient âgées pour le faire.

De même, l'acquisition d'une seconde voiture au sein du couple apparaît fortement dépendante des besoins des épouses actuelles. Ces épouses veulent avoir leur propre voiture pour aller au travail, apporter les enfants à l'école, aux lieux d'attraction, faire des shoppings et bien d'autres déplacements. La représentation de la voiture pour elle est un luxe, un bien indispensable, symbole de richesse et participation à la vie moderne. Enfin, la possession de voiture pour l'épouse s'accroît quand le revenu du couple est supérieur, sauf pour Sarah (enquêtée) qui avait sa propre voiture avant qu'elle se marie.

De nos jours, les épouses prennent en charge une certaine activité réservée auparavant à l'époux comme le paiement des factures, les démarches de papiers administratives, faire sortir la poubelle, accompagner les enfants à l'école, aller au marché... etc.

Et pour finir, le revenu féminin a ouvert la porte-vers d'autres aspirations comme : s'offrir du voyage ; réalisation de projet ; la recherche de qualité et du luxe ; manger à l'extérieur ; acheter des repas semi-préparés ; s'intéresser à la culture ; décors, design et distinction, sortir avec des copines ou collègues de travail et faire des shoppings... etc. Le shopping est devenu un modèle de comportement pour les enquêtées. Certaines jeunes épouses comme Chafia et Hadjira (enquêtées) font aussi appel à une personne d'entretien. Elles sont aidées par une personne de confiance, qui est leur voisine au moins une fois par semaine.

Malgré tous les changements qu'a apportés le revenu féminin sur les structures familiales, nous avons constaté que l'image de la répartition des rôles entre conjoints demeure encore établie sur des bases d'une société patriarcale.

#### **II-4 La persistance de représentations d'un ordre ancien :**

Malgré l'ébranlement causé par l'industrialisation et l'urbanisation ainsi que le taux croissant de femmes dans le marché du travail, l'image de la répartition des rôles entre conjoints demeure encore établie sur des bases d'une société patriarcale. Les femmes algériennes gardent toujours, et malgré tous, les normes traditionnelles. Pour les époux, changer les stéréotypes masculins est très difficile. Conformément au modèle traditionnel, ces époux n'ont reçu aucune éducation ménagère. Nous avons constaté à partir de ceci que la pensée de ces époux sur cette question était principalement fondée dans la mémoire consciente qui est conservée par les habitudes.

Les épouses continuent à être les seules responsables des travaux domestiques quelques soient leur statut et leur état de santé comme ont proclamé les épouses. Elles ont précisé, quant elles ont accouchées, qu'elles n'ont pas été aidées par leur époux. Même résultat constaté par Jacqueline Laufer : « les femmes continuent de prendre en charge la plus grande



partie des activités domestiques » (Laufer, J. 2003. P 145) ou on constate que ni le niveau d'instruction des femmes ni leur statut de professionnalisation n'ont influencé ce statut qui demeure fondamental dans la division traditionnelle. Kaufmann a attesté aussi dans son étude, sur le linge, « partout où est le linge se trouve la femme et partout où est la femme se trouve le linge » (Kafmann, J-C. 2000. P110). Bien qu'elles s'en sortent en tant qu'épouse et mère quasiment sans partage comme nous l'a énoncé la jeune épouse Mina (enquêtée) qui a des jumeaux et qui ne reçoit aucune aide.

Les femmes algériennes gardent toujours, et malgré tous, les normes traditionnelles. Pour les époux, changer les stéréotypes masculins est très difficile. Conformément au modèle traditionnel, ces époux n'ont reçu aucune éducation ménagère. Nous avons constaté à partir de ceci que la pensée de ces époux sur cette question était principalement fondée dans la mémoire consciente qui est conservée par les habitudes.

Makilam expliquait ce comportement de l'époux par l'éducation qu'il a subie. L'homme d'autrefois passait toute sa journée en dehors de la maison, ce qui fait, ce n'était pas lui qui dirigeait les travaux domestiques. Si un changement apparaît, il est dû à l'appropriation des mœurs étrangères (Makilam, 1996. P 197).

Autrement, les épouses enquêtées exigent l'aide de l'époux dans l'accomplissement des tâches ménagère en disant qu'elles-mêmes font des tâches qui étaient autrefois réservées à l'homme. « C'est la société qui nous a inclus ces tâches qui séparaient le monde des femmes et des hommes. Surtout les mamans ». (Lynda, enquêtée) On comprend selon ces propos que les tâches des hommes et des femmes dans la société sont transmises socialement et non biologiquement. C'est ce que la sociologue féministe britannique, dès le 1972, Anne Oakley propose le terme genre afin de différencier le sexe, donné biologiques, et le genre construit social évolutif et variable. Ce dernier est lié à la transmission des dispositifs de socialisation à travers (famille, culture, école, médias), de manière d'être, d'agir et de penser qui orientent les individus à vers un modèle défini. (Guionnet, C. 2007. P 356)

Dans une famille élargie, la participation de l'époux aux tâches ménagères est quasiment absente, par contre chez une famille nucléaire, la participation est très faible. Elle est limitée dans le temps, seulement au mois de Ramadhan, grossesse ou une petite période après l'accouchement, et seulement dans certaines tâches comme (garder les enfants, préparer le biberon, les prendre se promener ; leur changer de couches ; leur prendre une douche et leur faire dormir et rarement les apporter à la crèche, débarrasser la table, parfois laver la vaisselle et très rarement repasser les vêtements... etc.) Ceci n'est pas synonyme d'un partage, mais une nécessité de circonstance qui vise à soulager sa femme.

Leur implication dans les tâches est seulement un service pour leur épouse et pas un devoir, car selon eux, comme les autres époux, soulignent que les tâches ménagères constituent une tâche extérieure au rôle masculin. Or que les épouses nous ont informés qu'au contraire, le prophète aidait pleinement ses épouses dans l'accomplissement du travail ménager et insistent que le Prophète Mohammed [paix soit sur lui] respectait la femme et disait selon Hawa (enquêtée) : « Les femmes sont des perles qu'il faut protéger et respecter ».

D'ici, nous constatons que le travail de l'épouse n'a pas mené à une égalité dans les rôles exercés dans le couple. Mais c'est le même cas pour les épouses quant à la contribution au budget familial et dépense. Elles disent qu'elles ne sont pas obligées de le faire, mais elles le font, car elles le veulent, pas plus. « C'est à l'homme de dépenser et non à la femme » expression entendue par pas mal d'épouses. Ce dernier prouve le maintien des valeurs anciennes. Ce qui est équitable, l'épouse contribue au budget familial de son plein gré même si elle le voit que c'est bien le rôle de l'époux et certains époux aident légèrement leurs épouses dans l'accomplissement du travail ménager même en avoir le sentiment ce n'est pas son rôle. On voit là que les formes traditionnelles de rôle n'ont pas encore disparu, elles sont encore prégnantes.

Les épouses algériennes continuent à être les seules responsables des activités domestiques sans l'aide de l'époux d'où elles expriment et elles sont plus exposées au stress, la charge, la pression au travail, la fatigue et le surmenage permanent ce qui s'est répercuté sur la vie de couple en disputes pour une banalité.

## II-5 Les perpétuelles disputes :

Le travail et le revenu des épouses a fait apparaître aussi des disputes permanentes dans le couple. Les couples se disputent souvent de toutes les affaires familiales qu'elles soient financière ou domestique. Dès lors, on peut se demander ce qui a provoqué à la répétition de cette action inappropriée dans le couple.

Sans oublier de mentionner qu'au cours des entretiens en couple et séparé, les épouses ont partagé avec nous tous les problèmes et disputes qui existaient dans le couple. Elles se sont livrées à de véritables confessions. Ce dernier ne provoqua pas beaucoup de développements chez les époux.

Les disputes à propos de l'argent sont présentes dans l'ensemble des couples, quel que soit leur niveau de revenu même dans la gestion séparée. Excepté Sofiane qui fait de son mieux pour éviter des disputes de peur de réveiller le cauchemar d'autrefois de son épouse. Karima (son épouse) était victime de violence de la part de son ex-mari. Une vie sans disputes et un climat de calme et de sérénité qui règne dans ce couple. C'est ce qui ressort du corps de leur réponse.

Les épouses au total estiment que leurs époux ne savent pas dépenser en matière d'alimentation et trop dépensiers en matière d'achat d'électroménager ; par contre les hommes, s'agacent des dépenses inconsidérées et chères des épouses. Ils jugent qu'elles dépensent une fortune pour des articles de décoration et de ménage. Ce qui pousse en grande majorité les couples de mentir à leur partenaire de vie du véritable prix de l'article acheté. Singly disait dans ce sens que « [...] Le travail salarié de la femme transforme, en partie, la nature des liens qui l'unissent à son partenaire » (Singly, F. 1993. P104)

Nous avons trouvé chez les couple enquêtés, des partenaires qui sont plus prévoyants dans la manière de gérer alors que l'autre partenaire de vie est plus vis le jour le jour et dépensier. S'ils ne s'entendent pas, il se peut que ça engendre une querelle. Le couple est souvent différent à propos de mille détails de la vie quotidienne. L'absence de débat sur la gestion financière où domine la gestion anarchique est l'une des raisons qui a provoqué des mésententes entre les couples, car chacun dépense à sa façon, ce qui amène à un dysfonctionnement au niveau de dépenses.

Les factures constituent aussi une source de mésentente entre les couples. Elles additionnent une charge dans les dépenses et crée un climat de stress et de tensions dans la famille surtout pour les couples où le revenu est relativement faible, ce qui tend à diminuer des dépenses dans d'autres fonctions. Et plus il ya d'enfants, plus il ya tant de dépenses qui peuvent fort probablement à son tour conduire les couples à des disputes.

Parfois les discussions qui paraissent simples et banales peuvent générer de petites disputes, ce que Kaufmann préfère appeler « petits agacements ». Il indique d'ailleurs que l'existence de ces petites disputes du quotidien pousse davantage le couple à avancer dans l'intégration (Kaufmann, J-C. 2000. P.63).

Autrement, il n'y a pas un sujet ou des sujets précis qui provoquent une dispute, mais plutôt quand il y a une insuffisance d'argent dans le mois. À ce terme, tous les sujets sont sensibles et peuvent créer une atmosphère tendue pour une banalité, car ils sont déjà sous pression. Hawa (enquêtée) de sa part est fatiguée des disputes et préfère ne pas communiquer avec son époux. Elle communique avec lui d'une manière indirecte. Elle utilise les enfants pour communiquer avec lui afin d'éviter les disputes.

L'excès d'aide financière à la famille constitue aussi un des éléments qui peut entraîner à un conflit comme le cas de ces deux couples Farouk-Nada et Hassen-Meriem. Ces couples

entrent dans de sérieux problèmes en matière de don. Chacun des conjoints aide largement leur famille mensuellement et se disputent souvent du montant d'aide. Ces derniers préfèrent que le partenaire de vie épargne cet argent pour en profiter plus tard que d'aider la famille sans retour.

Ces résultats concluent que le travail rémunéré des épouses a généré des disputes incessantes dans le couple qui sont dû généralement à la non entente dans la gestion de l'argent et dans la manière de dépenser et s'élèvent à mesure que la taille du ménage est grande.

### Conclusion :

Le nombre de pourvoyeurs dans les ménages a changé et les revenus des épouses s'avèrent de plus en plus nécessaires.

La rémunération des épouses a un effet considérablement favorable sur le budget familial. Il sert en grande majorité à l'amélioration du niveau de vie du couple et à équilibrer le pouvoir d'achat. Il permet non seulement d'assurer les besoins nécessaires et la sécurité financière mais aussi d'éviter l'endettement ; et en l'occurrence faire des économies en augmentant largement le taux de l'épargne et les dépenses personnelles. D'ailleurs, ces derniers comptent parmi les principaux facteurs du travail des épouses.

Le revenu des épouses a eu aussi un impact sur leur condition. En travaillant, elles accordent plus d'importance à l'apparence comme les dépenses d'habillement, sa toilette, son entretien physique par la pratique de sport et sa beauté.

Les couples dirigent ensemble les ressources pécuniaires. En effet, le travail rémunéré des femmes, comme nous l'avons observé dans cet article, induit des changements dans la structure de consommation et dans la gestion de l'argent et modifie aussi les liens de l'argent entre le couple.

Cette nouvelle source de revenus a ébranlé les normes anciennes et réussie à la réorganisation des fondements de base des familles et de la société. Mais cela ne signifie pas pour autant que ce revenu mène à une égalité dans l'accomplissement des tâches domestiques. Elle demeure encore établie sur les normes d'un ordre ancien.

En outre, la double rémunération dans le couple a fait surgir des disputes à propos de la gestion de l'argent et ce quelque soit le niveau de revenu du couple. Mais malgré toutes les pressions et les tâches que supportent ces femmes et tous les sacrifices que cela suppose, elles expriment un fort sentiment d'attachement au travail et continuent de combattre pour améliorer leurs conditions dans une société en pleine mutation.

Ces résultats nous font remarquer que les couples-rencontrés aspirent à un mode de vie nouveau et l'argent est bien révélateur de changement des modes de vie des familles Algériennes. En effet, le changement est accepté parce qu'il permet une vie meilleure, mais il doit rester intégré à la culture algérienne.

### Références bibliographiques :

- 1-AREZKI Dalila 2004. Sens et non sens de la famille algérienne, Edition Publisud, paris
- 2-BELLEAU Hélène et PROULX Raphaëlle, 2011. « Le revenu familial, un concept vague et insidieux : analyse critique et historique des relations économiques familiales », Revue Enfances, Familles, Générations, n° 15, p. 78-109. <http://id.erudit.org/iderudit/1008147ar>
- 3-CLAIR Isabelle, 2012. Sociologies contemporaines. Sociologie du genre, Edition Armand Colin, Paris
- 4-CORBEIL Christine et all, 1990. « Des femmes, du travail et des enfants : des vies dédoublées », Nouvelles pratiques sociales, vol. 3, n° 2, 1990, p. 99-115 in <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.htm>
- 5-GUIONNET Christine, 2007. In « Dictionnaire de sociologie, » préface d'Howard Becker, Encyclopédia universalis - Editions Albin Michel, Paris.

- 6-KAUFMANN Jean-Claude, 2000. La trame conjugale, Analyse du couple par son linge, Edition Nathan, Paris
- 7-KHODJA Souad, 2002. Nous les Algériennes, grande solitude, Edition Casbah, Alger
- 8-LANGLOIS Simon, « Budgets de famille et genres de vie au Québec dans la seconde moitié du XXe siècle », Les Cahiers des dix, n° 62, 2008, p. 195-231 in <http://id.erudit.org/iderudit/038125ar>
- 9-LANGLOIS Simon, 1984. « L'impact du double revenu sur la structure des besoins dans les ménages », Recherches sociographiques, vol. 25, n° 2, p. 211-265 in <http://id.erudit.org/iderudit/056093ar>
- 10-LAUFER Jacqueline, 2003. Entre égalité et inégalité: les droits des femmes dans la sphère professionnelle, Revue L'année sociologique in <http://www.cairn.info/revue>
- 11-MAKILAM, 1996. La magie des femmes kabyles et l'unité de la société traditionnelle, Edition l'Harmattan, Paris
- 12- MEDA Dominique, 2001. Le temps des femmes pour un nouveau partage des rôles, Edition Flammarion, Paris
- 13-MERAH Amina, 2014. Revenus, consommations et solidarité familiales. in Mutation familiales en milieu urbain-Algérie, 2012, PNR31, Editions DGRSDT-CRASC (ouvrage sous la direction de F. Oussedik ).
- 14-OUSSEDIK Fatma, 2014. Mutations familiales en milieu urbain, Algérie, 2012, Population et Société, PNR 31, Edition DGRSDT CRASC, Réghaia
- 15-OUSSEDIK Fatma, 2014. vivre en famille : mobilités et insertion résidentielle des familles, 147-197 in Mutations familiales en milieu urbain, Algérie 2012, Population et Société, PNR 31, Editions DGRSDT CRASC, Réghaia (sous la direction de Oussedik Fatma)
- 16-OUSSEDIK Fatma, 2004. Femmes et fécondité en milieu urbain, Edition C.R.E.A.D, Alger
- 17-QUENIART Anne et HURTUBISE Hurtubise, 1998. Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille, Edition Sociologie et sociétés, vol. 30 in <http://id.erudit.org/>
- 18-SERVAIS Paul, 2014. Regards sur la famille, le couple et la sexualité, un demi-siècle de mutations, Edition Académia-l'Harmattan, Louvain-La-Neuve
- 19-SINGLY François, 2002. Le Soi, le couple et la famille, Edition Nathan, Paris
- 20-SINGLY François, 1993. Sociologie de la famille contemporaine, Edition Nathan, Paris
- 21-VILLENEUVE Paul et Viaud Gilles, 1987. Asymétrie occupationnelle et localisation résidentielle des familles à double revenu à Montréal, Recherches sociographiques, vol. 28, n° 2-3, p. 371-391, in <http://id.erudit.org/iderudit/056297ar>
- \*1« Homo-économicus » : Une personne agissant de manière rationnelle dans un contexte économique.
- \*2 L'entretien compréhensif : L'entretien compréhensif est une méthode qualitative inspirée de la sociologie compréhensive de Weber et de l'entretien pratiqué par les ethnométhodologues. C'est une technique préconisée par Jean-Claude Kaufmann.
- \*3 Article 19- les deux conjoints peuvent stipuler dans le contrat de mariage ou dans un contrat authentique ultérieur, toute clause qu'ils jugent utile, notamment en ce qui concerne la polygamie et le travail de l'épouse, à moins que les conditions ne soient contraires aux dispositions de la présente loi. Livre code de la famille. P.21 (Ordonnance n°05-02 du 27 Février 2005)
- \*4 Protection des droits de la femme au travail en Algérie, les textes juridiques concernant les relations de travail des femmes, PNUD, in [www.mjustice.dz](http://www.mjustice.dz) p.02
- \*5 Deuxième salaire : Pour Simon Langlois, quant il aborde le deuxième salaire, il ne fait pas référence que c'est purement le revenu de l'épouse, il se peut qu'il est le revenu de l'époux, par exemple, dans le cas où l'époux a été suspendu ou travaille dans un emploi précaire ou saisonnier c'est le revenu de l'épouse qui est considéré comme le premier revenu du ménage.